



OPES2247 Philosophie de l'action sociale et politique

[30h]

Ce cours n'est pas dispensé en 2004-2005

Enseignant(s): Hervé Pourtois
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

- Analyse critique de l'évolution des objectifs des acteurs porteurs de changement social en se situant par rapport au mouvement ouvrier et par rapport aux "nouveaux" mouvements sociaux. Sur base d'une étude historique des conquêtes du mouvement ouvrier, montrer l'articulation entre :
 - 1) la définition d'objectifs concrets; 2) des diagnostics relatifs à la nature de la société capitaliste commandant le stratégies d'action; 3) des projets alternatifs de société.
- Dégager les philosophies politiques et sociales sous-jacentes aux points 2 et 3 et leurs sources d'inspiration doctrinale. Eclairer ainsi les principaux débats théoriques (sur les moyens et les fins) qui ont animé et animent le mouvement ouvrier.
- Etudier les évolutions intervenues durant les dernières décennies, l'émergence consécutive des nouveaux mouvements sociaux et la restructuration des débats en philosophie politique et sociale.
- Permettre aux étudiants de situer leurs propres pratiques par rapport à celles du mouvement ouvrier. Mise en évidence des ruptures et des continuités, des avancées et des régressions tant sur le plan des stratégies que des finalités.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- Historique des conquêtes du mouvement ouvrier (notamment belge) (réduction de la durée du travail, protection des travailleurs, suffrage universel, constitution de l'Etat-Providence, ...
- Les principaux débats sur les contradictions de la société capitaliste et les voies de leur dépassement : les clivages entre action syndicale et action politique, entre réforme et révolution.
- Les sources doctrinales des projets de société : les socialismes utopiques, les différentes versions du marxisme, les doctrines sociales-démocrates, la doctrine sociale de l'Eglise.
- Nouveaux mouvements sociaux et débats contemporains : théories de la démocratie (le débat continental) et théories de la justice (le débat anglo-saxon).

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

La formation se fait le samedi et certains soirs en semaine; elle est décentralisée et oblige donc à des déplacements. Le rôle du professeur comporte l'accompagnement sur place de projets-mémoires. Le professeur participe à un séminaire pédagogique. Il fonctionne en collaboration avec un conseiller à la formation. Il doit rédiger le matériau pédagogique correspondant à ses enseignements. Une collaboration étroite sera instituée entre les titulaires des enseignements à option de chaque section. Le candidat à une charge d'enseignement doit aussi communiquer avec son curriculum vitae les expériences non traditionnelles de formation qu'il a vécues et faire valoir des documents, syllabus ou matériaux didactiques qu'il aurait rédigés. L'attention des candidat(e)s aux charges d'enseignement est attirée sur l'existence de lois concernant les cumuls. Le mode d'apprentissage exige du professeur qu'il négocie un contrat de formation avec ses étudiants et qu'il motive de manière détaillée soit par écrit soit par oral ses évaluations aux personnes concernées.